

Réf: Dossier N° : 56295

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SINANTI COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO ABOBOTE, PRES DE LA  
 PHARMACIE NOURA, 14 BP 1972 ABJ 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SINANTI COTE D'IVOIRE » .

Objet: Enquête en assurance et banque ; Recouvrement de créance ; Créance immobilier. La prise de participation par voie d'apport, la souscription, d'achat de titre, et de part d'intérêt, de constitution et gestion de société ou autrement et toutes les affaires similaires ou connexes. Enfin, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières et immobilières se rattachent directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptible d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO ABOBOTE, PRES DE LA  
 PHARMACIE NOURA, 14 BP 1972 ABJ 14

GERANT: Monsieur KOUADIO YAO EMMANUEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28389 du 31/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25497 du 31/10/2018

